



retrouver la personne dont on a hérité

Par **le boucher**, le 11/10/2011 à 19:12

Bonjour,

Mon père a découvert en allant chez un notaire, qu'il avait hérité d'une personne en 1962 qu'il ne connaît pas. Il ne le savait pas car il avait laissé à l'époque procuration à sa mère qui a tout récupéré à sa place. Ayant eu comme seule information que le nom de famille de cette personne et ma grand mère étant décédée comment avoir des informations sur cette personne?

Par **Domil**, le 11/10/2011 à 19:26

Demandez au notaire, il l'a avisé qu'il avait hérité, donc il doit bien savoir de qui il s'agit

Par **le boucher**, le 11/10/2011 à 20:01

Le problème est que c'était en 1962!!
Est-ce que tout est gardé en archive même si vieux?

Par **Domil**, le 11/10/2011 à 20:15

Comment le notaire sait-il que votre père a hérité s'il ne sait pas de qui ?

Par **le boucher**, le 11/10/2011 à 20:47

en fait, il est allé dans cette étude pour faire d'autres démarches et au cours de ce rendez-vous, il lui a dit "vous avez hérité en 1962 d'une personne du nom de ... Mon père lui disant qu'il n'était pas au courant vu qu'il était parti en Algérie et qu'il avait laissé procuration à sa mère a été très choqué d'apprendre ça car cela voulait dire également que sa mère, à l'époque, lui a caché tout ça. Donc en voyant la réaction de mon père, le notaire a cessé de lui en parler.

Après toutes ces années mon père a t-il une chance de trouver auprès de cette étude des

infos sur cette personne qui lui a voulu du bien à l'époque?

Par **Domil**, le **11/10/2011** à **22:36**

Donc vous connaissez le nom de la personne.

Par **le boucher**, le **12/10/2011** à **09:41**

oui, nous connaissons le nom de famille mais c'est tout. Nous aurions voulu en savoir plus, à savoir, où habitait cette personne et surtout qui était cette personne.

Par **Domil**, le **12/10/2011** à **21:01**

Est-ce ce notaire qui a fait cette succession ?

Par **le boucher**, le **12/10/2011** à **21:45**

je ne sais pas